

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

NOMBRE DE Conseillers Municipaux ayant pris part au vote : 29

DATE DE L’AFFICHAGE de la liste des délibérations : 23 décembre 2024

OBJET :

CM2024_113 - Ports de plaisance de « Ribérou » et du « Breuil » - Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf du mois de décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le treize décembre deux mille vingt-quatre.

PRESENTS :

Mmes et Ms Pascal FERCHAUD / Jean DAUDENS / Jean-Marc BABIN / Céline RENOULEAU / André FRANCHI / Véronique BETIZEAU / Elisa RATISKOL / Jean-François DANIEL / Rodolphe PETIT / Pascale JUAN / Caroline DUBOIS / Véronique TOURNEUR / Marie-Madeleine ROUIL / Jean-Christophe DORIDOT / Frédéric BOTTON / Nathalie AFONSO CORREIA / Nathalie NICOLE / Sandrine LAPEYRADE TISON / Alain FRICAUD / Alexandra LAVOIES / Jean-François MOREL / Gabriel DITGEN / Michel JOLY / Jean-Christophe DELHAYE / Bernard GEOFFROY

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

- Mariette ADOLPHE représentée par E. RATISKOL
- Alain MAGEAUD représenté par G. DITGEN
- Christophe HERNANDEZ représenté par JM. BABIN
- Jean-Claude NEVEU représenté par M. JOLY

SECRETAIRE DE SEANCE :

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Nathalie AFONSO CORREIA a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

PORTS DE PLAISANCE DE « RIBEROU » et DU « BREUIL » MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DES PONTONS A COMPTE DU 1^{ER} JANVIER 2025

Monsieur FRANCHI, Adjoint, rappelle à l'assemblée que les tarifs du « Port de Ribérou » sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023.

Le conseil portuaire, réuni le 8 novembre 2024, propose de modifier les tarifs de location, comme suit :

PONTONS BOIS « LE BREUIL »

TARIF ANNUEL	
Pour mémoire 01/01/2023	01/01/2025
120 €	123 €

CATWAYS RIBEROU

LONGUEUR	TARIF ANNUEL	
	Pour mémoire 01/01/2023	01/01/2025
De 1 m à 5,99 m	336 €	343 €
De 6 m à 8,50 m	362 €	370 €

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES PONTONS BOIS « LE BREUIL » EXISTANTS

TARIF ANNUEL	
Pour mémoire 01/01/2023	01/01/2025
55 €	58 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- DE MODIFIER les tarifs de location du port de Ribérou et du Breuil à compter du 1^{er} janvier 2025,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et actes s'y rapportant.

Pour : 29
Contre : /
Abstention : /

Fait et délibéré le 19 décembre 2024

Pour copie conforme

Le Maire,



R. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

N. AFONSO CORREIA

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017-211704218 - 20241219-CM2024_113-DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le 23/12/2024 - Publié le 23/12/2024